

Ministère chargé de la mer et des transports

DEMANDE DE DÉLIVRANCE

D'UN TITRE DE CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE À MOTEUR PAR ÉQUIVALENCE AVEC UN TITRE OU UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Eaux Maritimes

- Option « Côtière »
 Extension « Hauturière »

Eaux Intérieures

- Option « Eaux intérieures »
 EXTENSION « GRANDE PLAISANCE Eaux intérieures »

Textes de référence :

- Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.
- Arrêté du 28 septembre 2007 modifié relatif au permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner.
- Arrêté du 18 février 2008 relatif à l'obtention par équivalence des titres de conduite des bateaux de plaisance à moteur
- Arrêté du 21 juillet 2011 relatif à l'obtention d'un titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur par équivalence avec un titre ou une qualification professionnelle.

TITRE OU QUALIFICATION MOTIVANT LA DEMANDE

.....
.....
.....
.....

M. Mme Mlle

Nom :
(suivi du nom d'époux s'il y a lieu)

Prénoms :
(au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le À

Nationalité :

Adresse :
.....
.....

Composition du dossier d'inscription

- la présente demande complétée et signée
- une photo d'identité en couleurs
- un timbre fiscal correspondant au droit de délivrance
- une photocopie d'une pièce d'identité
- une copie du titre professionnel ou de toute pièce officielle justifiant la présente demande
- éventuellement copie du certificat restreint de radiotéléphoniste ou d'un titre équivalent

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

À le

Signature

Timbre fiscal *
Droit de délivrance

70 € à coller

* sauf si déjà titulaire d'un permis plaisance